



FORMATION BAFA

FORMEZ-VOUS A LA FONCTION D'ANIMATEUR
EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR

Formation générale

Du 16 au 23 février
ou du 13 au 20 avril
ou du 6 au 13 juillet 2019

Approfondissement

Du 21 au 26 octobre 2019
Thèmes : Marionnettes, théâtre, petite
enfance, activités sportives.



COMITÉ RÉGIONAL
GRAND EST

A STRASBOURG
27 rue des Juifs
03 88 21 29 82
bafabafd.alsace@fscf.asso.fr
grandest.fscf.asso.fr

AIDES FINANCIERES

FORMATION GENERALE (Demi-pension : 400 €/Externat : 350 €)

Conditions particulières pour les stagiaires domiciliés dans le Bas-Rhin

- Ils bénéficient **TOUS** d'une bourse de formation de **200 €** accordée par la Caisse d'allocations familiales du **Bas-Rhin**.
- Les stagiaires domiciliés à **Strasbourg** bénéficient d'une prise en charge par la Ville de **Strasbourg** de **80 €**
- Pas de démarches à faire pour l'obtention de ces bourses, nous nous en chargerons avec plaisir !
- Les stagiaires résidants à **Schiltigheim** bénéficient d'une aide de **80 €** de la ville pour les 17/25 ans. Adressez-vous au Studio 7 Infos et Initiatives à la Maison du Jeune Citoyen pour plus de renseignements.
- Les stagiaires résidants à **Illkirch** bénéficient d'une aide de la ville pour les 17/25 ans. Adressez-vous aux services insertion jeunesse de la ville pour plus de renseignements.

Les stagiaires domiciliés **hors Bas-Rhin** peuvent prendre contact avec leur Caisse d'allocations familiales pour d'éventuelles prises en charge.

APPROFONDISSEMENT (Demi-pension : 360 €/Externat : 320 €)

Conditions particulières pour les stagiaires domiciliés dans le Bas-Rhin

- La bourse de **92 €** (majorée de **15 €** pour les sessions centrées sur l'accueil des jeunes enfants) accordée par la **Caisse d'Allocations Familiales** du **Bas-Rhin** est versée directement au stagiaire à l'issue de la session d'approfondissement.

Pour les stagiaires domiciliés dans le Haut-Rhin

- La **Caisse d'Allocations Familiales** du **Haut-Rhin** accorde une bourse de **184 €** (majorée de 15 € pour les sessions centrées sur l'accueil des jeunes enfants) directement au stagiaire à l'issue du stage d'approfondissement.

AUTRES AIDES FINANCIERES

- **Crédit Mutuel** : accorde une aide de **50 €** à ses clients lors de l'obtention du BAFA (Renseignez-vous auprès de votre caisse).
- **Une réduction est accordée aux licenciés FSCF** : **80 €** pour le stage de Base et **60 €** pour l'approfondissement.